

Les échos du **POUGARD**

Janvier 2021



Dans ce numéro des Echos du POUGARD 2021.....

Mot du maire

Le budget communal

Rappel des investissements

Le saviez-vous

La vie de la commune :

L'état-civil (naissances, mariages, décès)

Le saviez-vous ?

Nos écoles

La vie associative et les animations 2021

Le comité des fêtes

Le club de gymnastique

Le Téléthon

La chorale chœur and Caux

Anciens combattants

Club des aînés

Si Le Pougard m'était conté

Le club animation couture

Le secrétariat de la mairie vous informe

Renseignements pratiques, informations diverses, ramassage déchets, démarches administratives....

Formalités administratives

Bien vivre en communauté

Agenda des manifestations 2021



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Face aux incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, nous avons décidé, d'annuler les vœux du maire dans notre salle polyvalente.

C'est pour moi et pour l'ensemble du conseil municipal un crève-cœur, mais c'est aussi et surtout un choix de raison pour la santé de tous.

L'année 2020 restera quoiqu'il arrive gravée dans la mémoire collective.

Espérons que l'arrivée prochaine des vaccins puisse inverser la tendance et que notre société retrouve ses marques, sans masque, sans confinement, et sans interdiction.

Qui d'entre nous pouvait imaginer il y a un an une telle catastrophe ?

Une année noire, sur le plan économique, financier et surtout humain.

Je pense particulièrement aux commerces, aux "métiers de bouche", aux intermittents du spectacle et tous ces métiers qui malgré les aides sont dans une situation catastrophique, beaucoup ne s'en relèveront pas.

Je pense également à l'année blanche concernant les finances de notre commune et de nos associations qui ont été sans activités culturelles, sportives ou festives.

Toutes ces manifestations annulées vont forcément avoir des répercussions sur nos trésoreries.

Enfin je pense au nombre de décès liés à la COVID-19.

Heureusement, notre commune, malgré de nombreux malades dont certains graves, n'a à ce jour pas compté de décès liés à la pandémie.

Néanmoins, nous avons tous une pensée pour nos proches qui nous ont quittés cette année, qu'ils trouvent la paix et le repos éternel.

Rien ne remplacera les relations sociales, c'est le constat de ces confinements. L'humain doit rester au centre de notre société, et nous l'avons prouvé par celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, porté des courses et médicaments.

Je tiens donc à remercier les bénévoles, les associations, les élus du conseil municipal et du CCAS et bien-sûr nos agents qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre commune.

L'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des conseillers municipaux, perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 26 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune.

Je tiens d'ailleurs à remercier mon prédécesseur, Monsieur Jacques DEPREZ qui a œuvré sur deux mandatures avec sagesse dans l'intérêt communal.

Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futurs projets de notre profession de foi.

Vous avez pu constater la mise en service au mois de Novembre, d'un panneau lumineux d'information sur la place de la Mairie.

Nous avons lancé l'étude pour la réalisation de notre future salle polyvalente.

Cette construction nécessaire, permettra à nos écoles, associations, ainsi qu'à l'ensemble des Pougaraïses et Pougaraïses, d'avoir un outil à la hauteur de leurs besoins.

La dynamique démographique doit être soutenue et développée pour contribuer au maintien de nos écoles, et anticiper les besoins nouveaux.

Nous travaillons également en collaboration avec la Communauté de Communes « Terroir de Caux » sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal, et notamment sur les zones à urbaniser, ainsi que sur l'aménagement de nos voiries.

L'intercommunalité a engagé de nombreux projets économiques, touristiques et culturels qui peuvent concerner notre commune et ses habitants.

Il y aurait encore beaucoup de sujets à aborder, et j'espère que dans un proche avenir nous aurons l'occasion de pouvoir nous rencontrer dans des conditions plus conviviales.

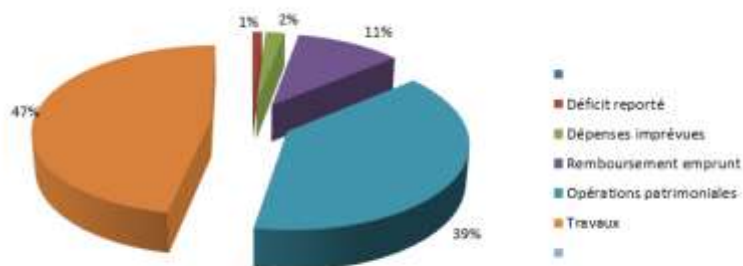
Espérons que l'année 2021 nous apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020.

Restez prudents et patients, restez en bonne santé, prenez soin de vos êtres chers.

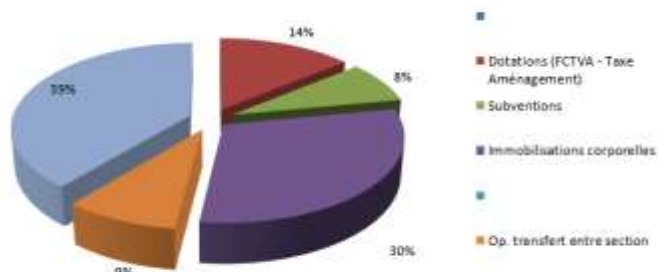
Au nom des conseillers municipaux, adjoints et personnel communal, je vous souhaite une BONNE ANNÉE 2021.

Le Budget communal 2021

Budget d'investissement : 186.000 euros

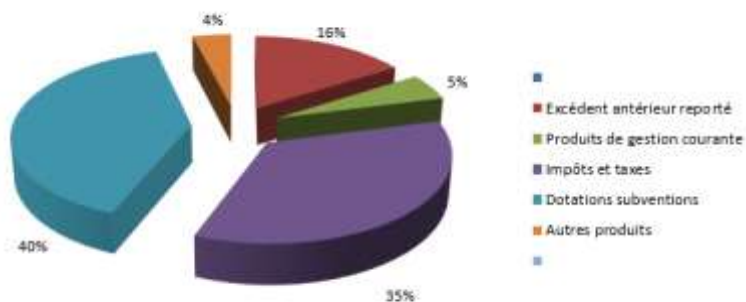


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

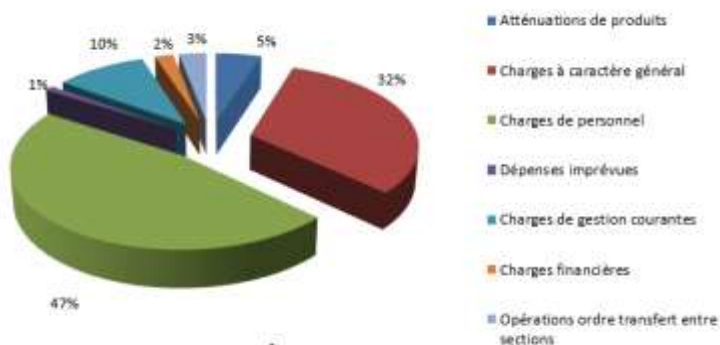


RECETTES D'INVESTISSEMENT

Budget de fonctionnement : 456.500 euros



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le saviez-vous ?

Cela fait maintenant 4 ans que la convention de partenariat entre le club de football d'Offranville et la commune d'Auppegard a été signée et mise en place.

Cette alliance vient dans les intérêts des deux parties car elle permet au F.C. Offranville, qui compte cette saison 29 licenciés venant de la commune, d'obtenir plus d'infrastructures afin d'assurer ses prestations dans de bonnes conditions et offre à nos installations une occupation hebdomadaire et un entretien régulier.

En effet, le stade Paul Lorphelin est occupé du mois de septembre au mois de mai, le mercredi après-midi par les jeunes U16 et U18 et en soirée par les équipes du matin et les vétérans. Mais aussi lors du mois d'Août à raison de 3 fois par semaine afin de préparer la saison des équipes U15-U16-U18 et Seniors.

Le week-end, les installations reçoivent des plateaux pour les jeunes U7 et U9. Les matchs des équipes U15B et U18B se font le samedi après-midi et ceux des équipes matins et vétérans, le dimanche matin.



L'entretien des terrains et vestiaires est réalisé en corrélation entre les agents de la commune qui tondent les terrains, épaulés par les « anciens » du club et les bénévoles du club qui assurent « les petits à côté » comme la peinture des mains-courantes, le ré-engazonnement ou bien la propreté des vestiaires.

Enfin les relations sont assurées par le Président de l'association M. Artaud et M. Le Maire D. Laplace, mais aussi par les membres du conseil municipal licenciés au club d'Offranville.

Dans un futur proche, de nouveaux projets seront encore menés en commun, tels que la réfection des vestiaires et l'éclairage du terrain d'honneur.

Le saviez-vous ?

Une belle preuve de solidarité...

Mme Nicole Ménard, bien connue dans notre commune, s'était portée volontaire pour fabriquer des masques dès le début du confinement, en mars 2020. Elle a ainsi pu offrir pas moins de 150 masques à qui le lui demandait.

Mme Ménard souhaite ainsi remercier toutes les personnes (qui se reconnaîtront) qui lui ont apporté les fournitures nécessaires à la confection de ces masques.



Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2021, les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (hors verre) ont changé:

- Bacs jaunes : mardi des semaines impaires
- Bacs gris : mercredi des semaines impaires

Les bacs doivent impérativement être sortis la veille au soir et ne doivent pas rester sur la voie publique au delà de 24 heures.

Un calendrier prévisionnel des collectes est mis en dernière page.

Nous attirons votre attention sur le tri sélectif (bacs jaunes). Il y a encore trop de bacs jaunes non-conformes aux consignes de tri. Certains d'entre nous retrouvent encore un autocollant sur le bac qui n'est pas ramassé.

Rappel sur le tri sélectif : le fait de collecter un bac non-conforme engendre un refus de tri au centre de tri et retourne tout le chargement du camion de collecte pour incinération ou enfouissement. Cela engendre donc du temps, des distances de trajets et des actions supplémentaires très coûteuses.

Plus le tri est mal fait, plus ça nous coûte cher à tous par le biais de la redevance.

Avec le TRI, nous avons tous à y gagner !

Etat Civil 2020

Félicitations aux parents de :

Salomé PAILLETTE
Théa LEGARDIEN
Louise VAIN
Liz TARLIÉ
Rose PENEL
Raphaël LADIRAY

née le 10 janvier 2020
née le 13 juin 2020
née le 21 juin 2020
née le 25 juin 2020
née le 12 juillet 2020
né le 16 novembre 2020

2015 → 10 naissances,
2016 → 8 naissances,
2017 → 2 naissances,
2018 → 8 naissances.
2019 → 9 naissances.
2020 → 6 naissances.



Mariage :

Delphine LEDRAIT Jean-Pierre MARCHAND

le 25 juillet 2020



Condoléances à la famille de :

Christine JOLLY
Édith DUBOSC
Philippe SAUVAL
Michel CARON
Michèle DELESQUE
Étienne MORIN
Jeanne DEHAIS

Nos Ecoles

La vie de l'école ...

L'école d'Auppegard compte 53 élèves répartis en trois classes avec trois enseignantes et une ATSEM.

Les enfants sont répartis comme suit :

Classe maternelle Mme Gourmaud Carole Isabelle ATSEM cycle 1	1 : Toute Petite Section (TPS) 3 : Petite Section (PS) 14 : Moyenne Section (MS) 6 : Grande Section (GS)	24
Classe CP/CE1 Mme Leroux Sophranie cycle 2	5 : Cours préparatoire (CP) 8 : Cours élémentaire 1 (CE1)	13
Classe CE2/CM1/CM2 Mme Chaussay Agathe cycle 3	7 : Cours élémentaire 2 (CE2) 4 : Cours moyen 1 (CM1) 5 : Cours moyen 2 (CM2)	16
Soit un total de 53 élèves		

L'école maternelle se situe derrière la mairie et l'école élémentaire, rue Lemarinier.

Les horaires de l'école :

Ecole maternelle

8h30-12h00 13h30-16h00

Ecole élémentaire

8h35-12h35 13h35-16h05

Les services ou activités périscolaires

Notre école dispose d'une garderie gérée par Béatrice et Alicia fonctionnant matin et soir, et d'un service de restauration scolaire mené par Brigitte.

Le jeudi soir, Ludisports (proposé par la Communauté de Communes Terroir de Caux) propose aux élèves volontaires différentes activités sportives à la salle des fêtes.

En octobre, a eu lieu l'élection des représentants de parents d'élèves. Sont élues : Mmes Chaussay Armelle, Ducroq Ophélie, Amorrigh Delphine, Giffard Amandine, Laculle Clémence, Laval Alexandra.

Retour sur cette année ...

2020 est une année bien particulière... La crise sanitaire que nous traversons ne nous a pas permis de réaliser tous nos projets...

Toutefois, nous avons pu faire quelques manifestations.

En février, la soirée tartiflette a encore suscité de l'engouement car nous étions nombreux à partager ce plat convivial à la salle des fêtes.

Nous sommes entrés en confinement le 16 mars. Dès lors, une continuité pédagogique a été mise en place pour assurer les cours à distance. Chaque enseignante s'est adaptée pour permettre aux élèves de continuer d'apprendre. La fin de l'année scolaire s'est déroulée presque « normalement » mais nous n'avons pas eu la possibilité de faire la kermesse tant attendue par les élèves.

En juin, la directrice Salomé Tiennot est partie pour de nouveaux horizons.

Pendant le repos bien mérité de nos chères petites têtes blondes, la municipalité et les employés communaux ont réalisé des travaux à l'école élémentaire. Les classes ont été repeintes. Ce rafraîchissement permet d'avoir de très belles salles de classe.



En septembre, c'est l'heure de la rentrée !

Une nouvelle directrice, Agathe Chaussay, est arrivée. Les élèves ont retrouvé avec satisfaction leur école, et découvert leur jolie classe.

L'année scolaire reprend, les projets de classe aussi ...

En maternelle ont lieu des moments « jeux de sociétés » avec des parents volontaires.

Il y a eu aussi l'intervention de la Communauté de Communes Terroir de Caux proposant aux maternelles une activité tri de déchets.



En classe, de CE2/CM1/CM2, nous avons suivi le Tour de France.

Les trois classes se sont rendues à la bibliothèque. Ils ont ainsi pu retrouver Mme Sannier et rencontrer Mme Marinello qui la remplacera. Mme Matthieu s'est proposée de lire une histoire aux élèves de maternelle.

Les enfants de maternelle ont cuisiné une soupe et de délicieux sablés.

Une intervenante en musique, Lise Pachot, vient une fois par semaine, animer une chorale et faire découvrir l'univers de la musique aux élèves de cycle 2 et 3.

En fin d'année, pour la plus grande joie de tous, l'école s'est parée de belles lumières pour attendre la venue du Père Noël...



Les élèves n'ont pas été déçus car ce dernier est bien passé le 18 décembre...

S'il a fait briller les yeux de nos enfants, il a aussi distribué cadeaux et chocolats ! Petits et grands ont été bien gâtés.





Les enseignantes ont reçu un ordinateur portable.

Un grand merci au Père Noël pour cette venue.

Suite à cela, les enfants ont pu savourer un goûter offert par la coopérative scolaire. Ils ont dégusté des viennoiseries, provenant de la boulangerie du village, du chocolat chaud, des clémentines et bien sûr des chocolats !



Un grand merci à tous ceux qui font vivre cette école de village : municipalité, familles, commerces, associations... et une très belle année à tous !

L'équipe enseignante

Le Comité des fêtes Saison 2019—2020



Adresse du site Internet du Comité

http://club.quomodo.com/comite_des_fetes_auppegard/

FOIRE AUX JOUETS (Dimanche 27 octobre 2019)



Pour la 4ème année consécutive, notre foire aux jouets est un franc succès. Toutes les tables ont été prises d'assaut, soit 29 au total réparties aux 21 exposants présents. Cette année encore nous avons dû refuser du monde. Tout au long de la journée ce fût un balai de visiteurs voire d'acheteurs pour le plaisir des exposants. Et avant de repartir chacun pouvait se désaltérer à la buvette et manger des gâteaux et crêpes faites maison et aussi les emporter.

COLIS DES AINES (Décembre 2019)



Tous les Aînés de la commune âgés de 65 ans dans l'année se sont vu remettre une boîte de chocolat. Ceux sont 134 personnes contre 127 l'an passé (36 couples, 58 personnes seules et 4 en maison de retraite). 5 binômes se sont partagés 98 foyers début décembre pour la distribution des chocolats ainsi que le calendrier des manifestations 2020 du CdF.

M. Christian BACHELET nous a accueilli très chaleureusement chez lui pour immortaliser cette remise Merci à Monsieur Bachelet pour son accueil et sa gentillesse ainsi que pour le verre de l'amitié.



AIDE AUX ECOLES

Cette année fût exceptionnelle, peu de manifestations suite au CORONAVIRUS. Du coup l'aide aux écoles n'a pas pu se concrétiser. La visite du Château de Versailles (projet scolaire) a été annulée, elle aussi, à cause du Coronavirus.

SOIREE SPECTACLE avec Claude ARENA sosie de Mike BRANT

(Samedi 28 mars 2020):

Annulée à cause CORONAVIRUS. Peu de gens s'étaient inscrits, il y avait déjà dans l'air une sensation de confinement.

TOMBOLA DE PRINTEMPS (Vendredi 07 mai 2020)



A cause de la COVID 19, le tirage a dû être reporté. C'est le 07 Août qu'il a pu avoir lieu à la salle des fêtes en respectant les gestes barrières et la remise des lots le 21 Août. 120 carnets fabriqués, tous ont été vendus dont 79 entiers contre 61 l'année dernière 11 lots étaient proposés.

Les gagnants : Christelle DELAHAYE emporte l'ordinateur portable ; Quentin CHAUSSAY le camescope ; Claude DELMARE, la centrale vapeur ; Christophe AGATOR, la TV 80 cm ; Sabrina CRESSENT, le VTT enfant ; Alice PRUVOST, lecteur DVD pour voiture avec 2 écrans ; Laëtitia JACQUELIN, la platine disque à encodeur ; Vincent ROY, le blender chauffant ;

Marcel LESUR, la trottinette ; Jacky QUENOUILLE, la montre sport ; Benjamin CRESSENT, le téléphone.

La remise fût suivie du verre de l'amitié à l'extérieur en respectant les gestes barrières.

Merci à tous les acheteurs de tickets et bravo aux gagnants.

LA COURSE CYCLISTE UFOLEP (Dimanche 17 mai 2020)



3ème Prix cycliste Auppegard - Thil Manneville

Epreuve cycliste annulée à cause du CORONAVIRUS, nous n'avions pas l'accord des autorités compétentes et il aurait été très difficile de respecter les gestes barrières.

CONCOURS DE PETANQUE (Samedi 06 juin 2020)

Concours annulé à cause du CORONAVIRUS. Il aurait été difficile de respecter les gestes barrières.



LA FOIRE A TOUT (Dimanche 05 juillet 2020)

Foire à tout annulée à cause du CORONAVIRUS, vu les problématiques pour le respect des gestes barrières, exposants comme visiteurs devaient porter un masque.

LA POUGARAISE (Dimanche 30 août 2020)

Suite à la COVID 19 et qui plus est, par manque de financement, il était bien difficile de démarcher des partenaires en plein confinement, la Pougaraise a été annulée. Espérons que 2021 sera plus sage et que nous pourrons de nouveau rouler pour l'association « Vivre sans thyroïde ».



LA REMISE DES BENEFICES DE LA POUGARAISE

à l'association Vivre sans thyroïde (Vendredi 25 septembre 2020)

La Pougaraise n'ayant pas eu lieu il n'y a pas eu de remise de chèque cette année.



LE LOTO (Dimanche 11 octobre 2020)

Suite à notre dernière réunion du vendredi 04 septembre il a été décidé à l'unanimité l'annulation du loto. Vu les circonstances actuelles (COVID 19) il faudrait 1 mètre entre chaque joueur, donc à peine la moitié de joueurs dans la salle soit environs 60 personnes. Le port du masque serait obligatoire. Beaucoup trop de contraintes et de risques. Cette manifestation serait d'office déficitaire.

Le bureau issu de l'assemblée générale du vendredi 16 octobre 2020

Président d'Honneur : Dominique LAPLACE

Président actif : Joël MANSIRE

Secrétaire : Christine RIMBERG

Trésorier : Guy BOURGAIN

Les Membres: Marie Noëlline CHAUSSAY, Xavier COURVALET, Albert FECAMP, Gérard JOLLY, Patrick LADIRAY, Louis RIDEL et Alain RIMBERG.



Le Comité des Fêtes se réunit tous les avant derniers vendredis du mois. Lieu à déterminer, dès 20 H 30.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact : Joël MANSIRE, Président , 57 rue Albert Jean

Téléphone : 02 35 04 92 00 – 06 86 55 20 58 / Courriel : joel.mansire@wanadoo.fr

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS SAISON 2020 - 2021

Distribution du Colis des Aînés	Novembre - Décembre 2020
Tirage de la Tombola de Printemps	Vendredi 07 mai 2021
Course Cycliste UFOLEP	Dimanche 16 mai 2021
Remise des Lots de la Tombola	Vendredi 21 mai 2021
Concours de Pétanque	Samedi 05 juin 2021
Foire à Tout	Dimanche 04 juillet 2021
La Pougaraise	Dimanche 29 août 2021
Remise des Bénéfices de la Pougaraise	Vendredi 24 septembre 2021
LOTO	Dimanche 10 octobre 2021
Assemblée Générale	Vendredi 15 octobre 2021
Foire aux Jouets	Dimanche 24 octobre 2021
Soirée hommage à Mike Brant avec Claude Aréna	Date à définir

ET POUR TERMINER

Une pensée toute particulière à nos défunts,
un mot d'encouragement à toutes celles, tous ceux qui sont malades.

Protégez vous bien et protégez ceux que vous rencontrez.

BONNE ANNEE 2021

L'équipe du Comité des fêtes d'Auppegard.

Le club de Gym Auppegard



Comme chacun le sait, nous vivons des temps particuliers. Le club de gym, lui aussi, est touché sévèrement par les contraintes sanitaires.

Après le premier confinement, nous avons repris les cours en mai et juin dehors, quand le temps le permettait, sur le parking du terrain de foot, avec entrain et bonne humeur !!

Nous avons tenu exceptionnellement notre Assemblée Générale le 1er septembre. Le club remercie le conseil municipal pour sa subvention.

Pour la rentrée de septembre, nous avons aménagé l'espace de la salle polyvalente, avec marques au sol, en respectant le protocole sanitaire demandé : 4m² par personne, masque en arrivant et sortant, gel hydroalcoolique, liste des personnes présentes.

Merci à Christine qui a repensé ses cours en fonction des nouvelles normes !

29 personnes se sont inscrites à la rentrée. Hélas, le 2ème confinement nous a contraints à stopper net nos séances... Jusqu'à quand ? Nous ne le savons pas...

Le bureau est composé de :
Présidente : Dominique QUENOUILLE
Trésorière : Françoise THOMAS
Secrétaire : Sylvie D'OLIVEIRA
Membres : Cyrille CAILLOT et Sandrine VALLEE

Horaires : Mardi de 18h20 à 18h55 : step
19h à 19h45 : gym

Jeudi de 9h à 9h45 : gym



Le Téléthon 2020



Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement ont bouleversé l'organisation traditionnelle du Téléthon, et les animations prévues à Auppegard.

Malgré tout, les organisateurs ont tout de même pu récolter la somme de 705 euros pour cette année, dont 205 euros de dons.

Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares, le soutien de tous est indispensable.

Vous pouvez toujours faire un don :

Par internet : www.don.telethon.fr

Par téléphone : 3637

Chorale "Chœurs and Caux"

La Chorale « Chœurs and Caux » organise généralement de nombreux concerts dans la région pour des causes solidaires ou des actions locales. Malheureusement son activité s'est trouvée figée en raison de la COVID 19, comme pour beaucoup d'associations.

Dès que la situation sanitaire, le permettra, venez vous joindre à nous. Les répétitions sont le lundi soir de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Auppegard.

Contacts :

Mme DELESQUE Céline Chef de chœur / 06 33 28 36 07

M. DELESQUE Philippe Président / 02 35 59 77 67

Mme LEGRAND Annyk Secrétaire / 06 25 68 13 69

<http://choeursandcaux76.e-monsite.com/>



Anciens combattants A.C.PG-C.A.T.M

COMPTE RENDU ANNEE 2020.

La Section des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale placée sous la Présidence de Monsieur le Maire Jacques Deprez, du bureau des Anciens Combattants et la Présence de 42 adhérents.

L'Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 8 Février 2020 à 15H00 Salle Polyvalente. Elle a commencé par une minute de silence à la mémoire des décès au cours de l'Année 2020 :

- Michel Caron. Ancien Combattant Algérie
- Déhais Marie Jeanne. Veuve PG 39/45
- Michel Françoise. Veuve AC Algérie

Une pensée pour les Adhérents malades ou hospitalisés.

Le secrétaire, Pierre Maynen, a présenté le bilan des activités 2019 et la trésorière le bilan financier .
Actuellement nous sommes 40 (16 AC , 7 Veuves , 17 Membres Bienfaiteurs)

COMPOSITION DU BUREAU 2020

Président : Michel Delesque

Vice /Président : Pierre Maynen

Robert Hinfray

Secrétaire : Pierre Maynen

Trésorière : Christiane Blonde

Porte Drapeau : Albert Fécamp, Robert Hinfray

Suppléant : Francis Soichet



MANIFESTATIONS

Toutes les Manifestations ont été annulées pour COVID 19 sauf celle du Vendredi 8 MAI 2020.

Présence au Monument aux Morts du Maire Jacques Deprez, du futur Maire Dominique Laplace, 2 Adjointes Président AC , Drapeau et au total de 10 Personnes, Dépôt de Gerbes , Discours et Marseillaise.

Mercredi 11 Novembre 2020

Au Monument aux Morts, présence de Dominique Laplace Maire, des 2 Adjointes, du Drapeau et des Anciens Combattants, Dépôt de Gerbe, Discours et Marseillaise. 10 Personnes étaient présentes.

AIDES FINANCIERES

ONAC 6 Demandes pour 3150 Euros et AD 300 Euros

Aide pour Mutuelle 2 pour 1030 Euros

Soit un total 4480 Euros



GESTES DE SOLIDARITE

Distribution des colis de Noël :

8 Donnés par la Section Cantonale ACPG-CATM de Bacqueville.

11 par la Section Anciens Combattants Auppegard.

Des Boîtes de Chocolats aux malades, aux hospitalisés ou ceux en maison de Retraite.

Au total, 19 colis ont été distribués.

La Section des Anciens Combattants par son Président, les membres du Bureau présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'Année 2021

CALENDRIERS 2021 :

Samedi 6 Février 2021 : assemblée générale Section ANCIENS Combattants.

Samedi 8 Mai 2021 : commémoration Armistice 39/45.

18 Juin au 23 Juin 2021 : croisière sur le Rhône, il reste des places à pourvoir.

Jeudi 11 Novembre 2021 : commémoration 14/18



Cercle amical des aînés d'Auppegard

L'association Cercle Amical des Aînés, qui regroupe 54 adhérents, a tenu son assemblée générale le mercredi 22 janvier 2020 sous la Présidence de Mr Jacques Deprez et de Mme Saintemarie Catherine Présidente.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des personnes décédées au cours de l'année 2019. L'assemblée générale est déclarée ouverte par Mme Saintemarie à 15h.

La parole est donnée à M. Bigot Francis, secrétaire pour le bilan des activités 2019 et le bilan financier est présenté par Mme Ladiray Marie-Françoise, trésorière.

Nous avons une pensée pour les personnes malades ne pouvant être présentes.

Au cours de l'année 2020 - 1 personne est décédée : Madame Dubosc.

Nous remercions Mr le Maire pour le prêt de la salle polyvalente et la subvention accordée. Merci au comité Directeur ainsi qu'aux bénévoles pour leur confection de gâteaux et crêpes.

Composition du bureau :

- Président d'honneur : MR DEPREZ JACQUES
- Présidente : MME SAINTEMARIE CATHERINE
- Vice Président: RIDEL LOUIS
- Trésorière: LADIRAY MARIE FRANCOISE
- Secrétaire: BIGOT FRANCIS

ACTIVITES 2020 :

Mercredi 22 janvier : assemblée générale, rapport des activités et bilan financier.

Mercredi 26 février : journée crêpes offertes par les membres du Comité directeur.

Malheureusement avec les conditions sanitaires du covid 19 toutes nos manifestations du reste de l'Année ont été annulées.

En espérant pouvoir nous retrouver en janvier 2021.

La Présidente , les membres du comité directeur vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Si Le Pougard m'était conté

Comment les vitraux classés de notre église ont-ils survécu à L'EXPLOSION DU V1 ?

4 lettres, conservées aux Archives diocésaines de Rouen, nous expliquent pourquoi l'église St Pierre d'Auppegard a encore ses vitraux du 16^{ème} siècle.

L'abbé Prévost, curé de Bertreville St Ouen et desservant la paroisse d'Auppegard en l'absence d'un curé en titre, écrit à son vicaire général, le 14 avril 1942, la lettre suivante :

« Monsieur le Vicaire général,

J'ai appris incidemment, la semaine passée, par le secrétaire de mairie d'Auppegard, qu'une commission des monuments classés s'est présentée au début de mars et a informé la mairie qu'on viendrait déposer les vitraux classés de l'église d'Auppegard ; la raison : crainte des bombardements possibles dans la zone côtière.

Depuis un mois, personne n'est venu. Mais si l'on procède à cette « dépose », devrai-je demander à avoir une justification ou un procès-verbal de cet enlèvement ? ou bien, dois-je en quitter le soin uniquement à la municipalité, propriétaire de l'église ?

De plus, ne devrai-je pas demander que les vitraux soient remplacés provisoirement et immédiatement, afin de parer aux intempéries ?

Je sollicite votre avis judicieux pour m'y conformer et je vous en remercie d'avance

M.Prévost

Curé BTV.dess Auppegard »

L'abbé Prévost est officiellement mis au courant par une lettre du directeur des musées de Rouen : F.Guey, chargé par arrêté du secrétaire d'état à l'éducation nationale, de la protection et du repliement des objets mobiliers classés de la Seine Inférieure, en date du 16 août 1942

« Monsieur le curé D'Auppegard,

J'ai l'honneur, Monsieur le curé, de vous faire connaître que, dans le courant de la 2^{ème} quinzaine de ce mois, je ferai procéder à l'enlèvement des ? et des vitraux classés de l'église, afin de les diriger vers le centre de Fouques sur (ou en) Bièvres (S et O), organisé par l'administration des Beaux-Arts.

Les transporteurs délivreront reçu.....décharge, revêtue de ma signature et de celle de M.Tranchette, archiviste des monuments historiques.

Veillez agréer, Monsieur le curé, l'expression de mes sentiments respectueux.

Direction des musées nationaux et de l'école du Louvre-Palais du Louvre, pavillon Mollien-place du Carrousel-téléphone : OPERA 82-10, 82-11, 82-12 »

La 2^{ème} lettre de l'abbé Prévost à son vicaire général date du 22 juin 1944, soit moins d'une semaine après l'explosion du V1, et est très poignante :

« Monsieur le Vicaire général,

Je n'ai pu trouver le temps de vous renseigner exactement sur le douloureux accident d'Auppegard. Il y eut, du 16 au 20 juin, tant de choses à prévoir, à décider, à faire, en raison de ces nombreuses victimes, que je me suis contenté de



Abbé Prévost célébrant un mariage

prévenir M. le doyen de Bacqueville, mon supérieur direct.

L'accident effroyable eu lieu vendredi 16 juin vers 8H40. Depuis 20 minutes, l'engin explosif brûlait, et cette chose nouvelle avait attiré tant de curieux que, au témoignage de M. le maire, si l'explosion s'était produite 10 minutes plus tôt, il aurait eu 80 à 100 morts. On essaye de convaincre chacun qu'il pourrait y avoir du danger et beaucoup partirent. Les 15 personnes qui restèrent, furent, pour la plupart, déchiquetées, 3 seulement étaient reconnaissables..... informé après la messe, vers 9h45, je me rendis à Auppegard et je présidai, avec M. le maire d'Auppegard, à la reconnaissance par les familles des corps mutilés. Et il y avait 14 cercueils, au pied de l'autel majeur, lors des obsèques de mardi, l'un d'eux portait cette mention : inconnu..... sans doute, un passant qui s'arrêta une minute pour voir, et personne ne s'est présenté pour le reconnaître. Et parmi eux, encore 4 membres du chœur : le sonneur, un jeune homme de 17 ans, un enfant de chœur de 10 ans, et celui qui nous était bien cher et sur qui le curé d'Auppegard se reposait avec confiance pour tant de choses : ce bon Marius Lemarchand. J'avais eu la joie de lui causer la veille, en venant faire le catéchisme.

La cérémonie a été présidée par M. l'archiprêtre de Dieppe, et dans le remerciement que j'adressai, je fus prié de le faire au nom du sous-préfet de Dieppe, qui était présent au 1^{er} rang des notables, au nom de la municipalité et j'ai dit que M. l'archiprêtre représentait M. L'archevêque et l'autorité diocésaine. Vous devinez l'ampleur et l'émotion de cette cérémonie où M. l'archiprêtre donne l'absoute. Je célébrai la messe, messe basse, car au début de l'office, une explosion assez proche me fit craindre une panique. Mais tout s'est déroulé dans l'ordre et le calme.

J'ai essayé, soyez en sur, de me montrer un consolateur auprès de ces pauvres gens qui cherchaient un appui, une aide et je le fis pour ces M.M de la municipalité, assez désespérés devant l'ampleur de leur tâche, ces jours-là.

La belle église d'Auppegard a bien souffert. Tous ses vitraux (les vitraux classés avaient été déposés l'an dernier, heureusement) sont à terre ou bien pendent lamentablement. La toiture est à demi enlevée, d'un côté et même quelques meneaux de pierre gisent au sol. Le vent de ces jours-ci a augmenté ce lamentable état. Dimanche, à la messe, j'ai dû mettre la patène sur la sainte hostie, laquelle, pendant le credo, avait été projetée hors du corporel par le vent. Pour mardi, nous avons fait clore avec des planches les 2 baies qui entourent le maître-autel et je dois prendre part à une prochaine réunion municipale où seront prises certaines décisions pour porter un remède nécessaire à cet état de choses navrant. La municipalité fera tout le possible à ce sujet.

J'évoquerai, au prône de dimanche prochain, la cérémonie que je vous résume ; et je lirai à mes paroissiens le texte de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Nous avons reçu de multiples témoignages de sympathie dans notre affliction. Le vôtre nous est fort précieux, émanant de monseigneur l'archevêque et de vous-même, qui pour plusieurs motifs, connaissez bien Auppegard.

Au nom des mes paroissiens affligés, je vous remercie monsieur le vicaire général de vos sentiments bienveillants. Je le fais en mon nom personnel, car devant l'épreuve que nous avons à supporter actuellement, devant les vides qui se sont creusés, vous avez raison de dire que le cœur se C'est le cas pour le curé desservant d'Auppegard ; daigne le Bon Dieu m'accorder le courage et la force nécessaires....Il faut être fort pour aider ceux qui sont si chagrins.

Merci encore, monsieur le vicaire général, et veuillez agréer l'expression de mes respectueux sentiments

M. Prévost, curé BTV, dess Auppegard

La peine d'Emile Lemarchand était lourde, ces jours-ci. Je n'ai pu encore l'aller voir ; la femme de Marius Lemarchand m'a paru avoir un vrai courage ! »

Il semblerait, par contre, que l'église d'Auppegard eut bien du mal à récupérer ses vitraux classés comme en témoigne une lettre de l'abbé Buray, curé d'Auppegard. Son installation à Auppegard est en date du 23/12/1945. Les archives diocésaines disposent d'une lettre où il se plaint à son archevêque, quittant Le Havre de devoir s'installer l'avant-veille de Noël, avec une mère très âgée et faible, dans un presbytère de campagne, à l'abandon depuis 15 ans et où il n'existera même pas d'éclairage !

Donc, le 13 mars 1950, l'abbé Buray demande par une lettre, conservée aux archives diocésaines, à l'archevêché la remontée des vitraux. Mettons-nous à



L'abbé Buray avec communiants, jardin du presbytère

la place de ce curé, dont le déménagement à Auppegard avait déjà été difficile, d'officier et de faire le catéchisme plusieurs années dans une église assombrie par les planches et qui devait être « l'hôtel des courants d'air » par mauvais temps....Cet état de choses entretenant, en plus et au quotidien, le souvenir traumatique de la tragédie.

Nous ignorons, pour le moment, la date exacte de remontée des vitraux et si quelqu'un la connaît, n'oubliez pas de nous dire quels documents consulter. Il est moins que sûr que l'abbé Buray la vit. Il quitta Auppegard en 1951, alors que les vitraux de Max Ingrand dans le chœur ne furent bénis par monseigneur l'archevêque qu'en février 1956. Nous disposons de photos de communions des années 50 où les planches remplacent toujours les vitraux classés de la nef.



Communion à Auppegard, les baies des vitraux classés sont obturées par des planches.

SI LE POUGARD M'ETAIT CONTE

Association communale dont le but est de collecter et faire partager des informations ou biens concernant le vécu des pougarais.

Président: Francis THOMAS 0783433045

Secrétaire : Hervé AUTIN

Trésorier : Daniel VIARD

Archiviste : Bérénice de la Moissonnière

Lectrice : Françoise THOMAS

<http://pougard.monsite-orange.fr/>
silepougardmetaitconte@orange.fr

Club animation couture



Nous avons passé une année 2019/2020 très écourtée avec le confinement sanitaire.

Les treize adhérentes ont cessé toute activité dès mars 2020.

Odile était présente pour nous guider dans la réalisation de nos choix de couture.

L'Assemblée Générale fixée en septembre 2020 n'a pas eu lieu.

L'ensemble du Club ANIMATION COUTURE présente à toutes les Pougaraïses et tous les Pougaraïses, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021.

Le secrétariat de la mairie vous informe

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Place Jacob Bontemps.

Tél : 02.35.85.22.34 ; courriel : mairie-auppegard@orange.fr

Les mardis et vendredis de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

« Allo service public » : pour des informations d'ordre général sur les démarches à accomplir, appeler le 3939.

Un nouveau service privé de portage de repas à domicile est disponible sur le secteur d'Auppegard. Si besoin merci de prendre les renseignements en mairie.

Communauté de Communes Terroir de Caux - Ouverture du lundi au jeudi : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 et le vendredi : 08h30 à 12h00.

11, route de Dieppe
76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX
Tél : 02.35.85.46.69 (le matin) ;
courriel : contact@terroirdecaux.net



La déchetterie de Gueures

Pour accéder à la déchetterie, merci de vous munir de votre badge d'accès délivré par la Communauté de Communes « Terroir de Caux ». Ce badge est à conserver d'une année sur l'autre.

Les demandes de nouvelles cartes sont à faire auprès de la Communauté de Communes « Terroir de Caux ».

La déchetterie se situe 11 rue des canadiens à Gueures, les horaires sont les suivants :

	ETE Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		HIVER Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Lundi	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
Mardi	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
Mercredi	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9H-11H45	14H-18H45	10H-11H45	14H-16H45
Samedi	9H-11H45	14H-18H45	10H-11H45	14H-17H45
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à demander conseil auprès du conseiller du tri : 02.35.04.86.95.

Quels sont les déchets acceptés ?



Déchets verts : tontes, feuilles, petits branchages



Gravats : parpaings, cailloux, briques, torchis...



Encombrants non-incinérables : matelas, canapés, placo-plâtre, ...



Encombrants incinérables : bois divers, ...



Ferraille : vélos, grillages, armoires métalliques...



Déchets Ménagers Spéciaux : pots de peintures, vernis, colles, solvants, huiles de vidange, bidons vides d'huile moteur et de pétrole...



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E) : réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, écrans, néons et ampoules basse consommation...



Piles, batteries, et cartouches d'encre



Les gros cartons



Vêtements, textiles et chaussures



Le polystyrène



Les huiles : huiles de moteur, huiles de fritures



Les pneus

Les plastiques durs : jouets, salons de jardin, poubelles, gouttières, tuyaux...



Points d'Apports Volontaires pour le verre

Les formalités administratives

Comment obtenir	Où s'adresser	Renseignements à fournir	Coût et validité
<u>Carte Nationale d'Identité</u>	Mairie de Bacqueville en Caux Mairie de Dieppe	- 1 copie d'acte de naissance avec filiation complète - 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - L'ancienne carte	Validité : 15 ans Gratuit si perte ou vol : timbre fiscal de 25 Euros
<u>Passeport</u>	Mairie de Dieppe Mairie de Neuville lès Dieppe	- 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 2 photos d'identité conformes - 1 justificatif de domicile - La Carte Nationale d'Identité ou l'ancien passeport	Timbre fiscal de 86 € Durée de validité de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs
<u>Extraits d'actes (Naissances, mariage, décès)</u>	Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès ou greffe du Tribunal du lieu de naissance, mariage ou décès	- Carte Nationale d'Identité ou livret de famille	Frais d'envoi
<u>Reconnaissance avant la naissance</u>	Mairie	- Cartes Nationales d'Identités du couple - Justificatif de domicile	Gratuit
<u>Extrait de casier judiciaire</u>	Casier National Judiciaire – 107, rue du Landreau – 44079 NANTES Cédex	- Nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit
<u>Certificat d'immatriculation</u>	Préfecture de Rouen En ligne sur le site www.ants.gouv.fr	- Formulaire - Carte Nationale d'Identité - Justificatif de domicile	Variable suivant le véhicule
<u>Livret de famille</u>	Mairie du domicile		Gratuit
<u>Recensement militaire</u>	Mairie du domicile	Jeune ayant atteint 16 ans - Carte Nationale d'Identité - Livret de famille	Gratuit
<u>Inscription sur la liste électorale</u>	Mairie du domicile	- Carte Nationale d'Identité - Justificatif de domicile	Gratuit

Bien vivre en communauté

Les déchets

Les déchets ménagers sont gérés par la communauté de Commune Terroir de Caux. Les collectes en porte à porte se font de la façon suivante :

- Bac jaune du tri sélectif : Mardi des semaines impaires
- Bac gris des ordures ménagères : Mercredi des semaines impaires

Veillez à sortir les poubelles la veille au soir de la collecte.

Rappel : Lorsqu'un jour de collecte est férié, toutes les collectes qui suivent ce jour sont décalées d'une journée

Les encombrants sont à déposer à la déchetterie de Gueures.

Conteneurs

seuls les conteneurs pour les verres alimentaires sans bouchons ni couvercle et pour le textile sont présents sur le parking du stade de football.

Important : certaines personnes utilisent encore le point de collecte comme dépotoir en le souillant avec des déchets qui devraient être déposés en déchetterie située à seulement 4 km. Nous en appelons à l'esprit citoyen de tous...

Tout dépôt sauvage de déchets est puni par la loi.

Bruit

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques, les bétonnières, les compresseurs à air ou à haute pression, etc... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Vitesse

La municipalité rappelle à tous les usagers de la route qu'il leur appartient de conduire de façon prudente et responsable et de respecter les limitations de vitesse lors de la traversée de notre commune pour la sécurité de tous.

Fumée

Le brûlage des déchets verts, des branches, des tontes de gazon, etc... par les particuliers et les professionnels est interdit. La solution étant la collecte en déchetterie de Gueures ou le broyage et le compostage à domicile.

Problème de voisinage

Pour vous aider à régler les problèmes de voisinage, le conciliateur de justice est à votre disposition à Dieppe au Tribunal tous les jours de 10h00 à 12h00. Prendre rendez-vous au 02.35.82.01.19.

Agenda des manifestations 2021

Dimanche 21 mars :	Foire à tout, marché artisanal _ Cercle Amical des Aînés
Samedi 08 mai :	Commémoration _ ACPG-CATM
Dimanche 09 mai :	Course cycliste UFOLEP _ Comité des Fêtes
Samedi 05 juin :	Concours de pétanque au terrain de foot _ Comité des Fêtes
Samedi 04 juillet :	Foire à tout au terrain de foot _ Comité des Fêtes
Dimanche 29 août :	Randonnée cyclotouriste “La Pougaraise”
Dimanche 19 septembre :	Journées du patrimoine « Si le Pougard m’était conté » à l’église
Vendredi 25 septembre :	Remise du chèque de la Pougaraise _ Comité des fêtes
Dimanche 03 octobre :	Repas des aînés
Dimanche 10 octobre :	Loto à la salle des fêtes _ Comité des Fêtes
Dimanche 24 octobre :	Foire aux jouets à la salle des fêtes _ Comité des Fêtes
Jeudi 11 novembre :	Commémoration ACPG-CATM
Dimanche 21 novembre :	Marché de Noël _ Cercle Amical des Aînés
Les 28 et 29 novembre :	Exposition « Masure et habitants, tous cousins—cousines » Si le Pougard m’était conté »
Les 03 et 04 décembre :	Téléthon 2021

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES 2021

ATTENTION MODIFICATION DES JOURS ET DES SEMAINES DE COLLECTES

Sortir les poubelles la veille au soir du jour de collecte

Pas de sacs noirs dans le bac jaune

MARDI BAC JAUNE SEMAINE IMPAIRE		
S 01	MARDI	5 JANVIER
S 03	MARDI	19 JANVIER
S 05	MARDI	02 FEVRIER
S 07	MARDI	16 FEVRIER
S 09	MARDI	2 MARS
S 11	MARDI	16 MARS
S 13	MARDI	30 MARS
S 15	MARDI	13 AVRIL
S 17	MARDI	27 AVRIL
S 19	MARDI	11 MAI
S 21	MERCREDI	26 MAI
S 23	MARDI	8 JUIN
S 25	MARDI	22 JUIN
S 27	MARDI	6 JUILLET
S 29	MARDI	20 JUILLET
S 31	MARDI	3 AOUT
S 33	MARDI	17 AOUT
S 35	MARDI	31 AOUT
S 37	MARDI	14 SEPTEMBRE
S 39	MARDI	28 SEPTEMBRE
S 41	MARDI	12 OCTOBRE
S 43	MARDI	26 OCTOBRE
S 45	MARDI	9 NOVEMBRE
S 47	MARDI	23 NOVEMBRE
S 49	MARDI	7 DECEMBRE
S 51	MARDI	21 DECEMBRE

MERCREDI BAC GRIS SEMAINE IMPAIRE		
S 01	MERCREDI	6 JANVIER
S 03	MERCREDI	20 JANVIER
S 05	MERCREDI	03 FEVRIER
S 07	MERCREDI	17 FEVRIER
S 09	MERCREDI	3 MARS
S 11	MERCREDI	17 MARS
S 13	MERCREDI	31 MARS
S 15	MERCREDI	14 AVRIL
S 17	MERCREDI	28 AVRIL
S 19	MERCREDI	12 MAI
S 21	JEUDI	27 MAI
S 23	MERCREDI	9 JUIN
S 25	MERCREDI	23 JUIN
S 27	MERCREDI	7 JUILLET
S 29	MERCREDI	21 JUILLET
S 31	MERCREDI	4 AOUT
S 33	MERCREDI	18 AOUT
S 35	MERCREDI	1 ^{ER} SEPTEMBRE
S 37	MERCREDI	15 SEPTEMBRE
S 39	MERCREDI	29 SEPTEMBRE
S 41	MERCREDI	13 OCTOBRE
S 43	MERCREDI	27 OCTOBRE
S 45	MERCREDI	10 NOVEMBRE
S 47	MERCREDI	24 NOVEMBRE
S 49	MERCREDI	8 DECEMBRE
S 51	MERCREDI	22 DECEMBRE

